

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2024

RECONNAÎTRE LE BÉNÉVOLAT DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 1146)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL85

présenté par
M. Chenevard, rapporteur

ARTICLE 3

Substituer aux mots :

« utile »

les mots :

« ou tout document utile ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.